



COMPÉTENCES TRANSVERSALES

- Contrôler la validité des règles
- Anticiper pour organiser la production

MODULE 2: ASSURER LA PRODUCTION DE LA PAIE ET ELABORER LES DONNEES DE SYNTHESE

Réaliser et contrôler les bulletins de salaire

Etablir, contrôler et valider les bulletins de salaires

En appliquant les règles de confidentialité et les procédures, contrôler et valider ces bulletins dans le but de réaliser dans les délais la production de la paie des salariés

Mise en situation professionnelle + entretien technique

Etablir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaires

Etablir et contrôler les déclarations sociales et les réponses aux demandes internes

En appliquant les règles de confidentialité et les procédures, préparer et transmettre ces données pour réaliser dans les délais une production cohérente et pertinente

Mise en situation professionnelle + entretien technique

Savoirs associés aux compétences 4 et 5 :

Méthodes et procédures d'élaboration des bulletins de salaire
Les règles spécifiques (statut, profession, activité, territoire...)
Les délais de production des documents
Outils informatiques de la gestion de paie
Les déclarations sociales
Les procédures d'élaboration de la Déclaration Sociale Nominative (DSN)
La télé-déclaration
Droit du travail (bilan social)
Tableaux de bord et de suivi
Les écritures comptables relative à la paie
Les statistiques descriptives
L'auto-contrôle
Travailler en équipe
Gestion de projet